



ABSTRACT DE L'INCUBATION AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'intégration du photovoltaïque dans une stratégie locale de production et de consommation d'énergie renouvelable : état des lieux des pratiques et clés pour agir

La réduction de notre consommation d'énergie et le développement de notre mix énergétique représentent deux leviers majeurs pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Dans le secteur du bâtiment sont ainsi attendues d'une part, une baisse de 15% des consommations et une augmentation de 50% de la chaleur renouvelable et de récupération in situ d'ici 2028, et d'autre part, une multiplication par 5 du nombre de projets solaires ainsi qu'une multiplication par 3 à 4 de la surface de panneaux en toiture d'ici 2028 par rapport à 2018. Le photovoltaïque ne représente en effet que 3,2% de la consommation finale brute d'électricité française en 2020.

À ce titre sont encouragés les projets mettant en œuvre l'autoconsommation individuelle, qui offre la possibilité au consommateur de produire lui-même de l'électricité pour répondre en partie à ses besoins de consommation, et l'autoconsommation collective, qui permet à un groupe de consommateurs et de producteurs d'organiser entre eux un partage de l'électricité produite.

Toutefois, malgré les avancées législatives, le développement de l'autoconsommation collective d'électricité reste modeste.

Ainsi, si l'année 2021 enregistre une forte progression avec 84 opérations d'autoconsommation collective recensées à fin janvier 2022, celles-ci sont principalement réalisées à l'échelle de bâtiments municipaux ou de logements sociaux et non de copropriétés privées.

Face à cette situation, le Lab2051, incubateur de projets du Ministère de la Transition écologique, a conduit une incubation en 2021 pour recenser les initiatives, analyser leurs solutions, résultats et difficultés, décrire les leviers à disposition des acteurs (collectivités, aménageurs, énergéticiens, ingénieries...) et engager des plans d'actions pour faciliter la concrétisation des projets architecturaux ambitieux au service d'une stratégie locale valorisant la production d'énergie renouvelable.

L'atelier du Lab2051 a ainsi permis d'identifier 4 types de freins (économique, techniques, organisationnels et sociétaux) qui compromettent aujourd'hui le déploiement de ce type d'opération en France.

La note de capitalisation de cette incubation, disponible sous ce lien, apportera à toutes les parties prenantes intéressées :

- Les retours d'expérience de porteurs de projets pionniers : ZAC Bastide Niel à Bordeaux, DIVD Lyon Confluence, Cergy les Linandes, Démonstrateur ABC de Grenoble et la Ville de Malaunay,
- Le décryptage des difficultés rencontrées : économiques, techniques, organisationnelles, et sociétales,
- Les clés de la viabilité d'un projet d'autoconsommation collective,
- Les actions mises en œuvre ou prévues pour lever les freins identifiés.

Les leviers pour agir :



Économiques

- **S'assurer de la cohérence des aides publiques** avec les projets d'autoconsommation collective de toutes tailles
- **Simplifier, mettre en cohérence et stabiliser le cadre réglementaire**
- **Veiller au bon dimensionnement des installations** et disposer d'une bonne connaissance des besoins
- **Privilégier la réalisation de projets simples**
- **Renforcer les capacités de stockage**
- **Mixer le résidentiel et le tertiaire** sur le périmètre de l'autoconsommation collective



Organisationnels

- **Accompagner les collectivités dans la définition de leur stratégie** de développement de l'autoconsommation (individuelle ou collective) et plus largement de communautés d'énergie renouvelables ou citoyennes pour leur permettre de jouer le rôle de coordinateur
- **Inscrire les projets dans une stratégie réaliste** en étudiant l'ensemble des moyens de production de l'énergie
- **Engager l'ensemble des acteurs dans le développement et la mise en œuvre** de l'autoconsommation collective au sein du quartier
- **Mettre en place une coordination permanente** pour accompagner les membres de la communauté



Sociétaux

- **Aller vers une pédagogie de la consommation**
- **Mobiliser, acculturer, sensibiliser, former**



Leviers spécifiques au photovoltaïque

- **Simplifier les projets photovoltaïques** en s'orientant vers des projets plus simples
- **Organiser toutes les démarches d'intégration des modules PV dès la phase amont**
- **Prévoir des bâtiments PV compatibles**



Le Lab 2051 c'est quoi ?

2050 est aujourd'hui l'horizon de la transition écologique vers une France sobre, résiliente, inclusive et créatrice de valeur. Le Lab2051 nous projette dans le monde d'après. Il s'adresse aux collectivités et aux aménageurs pour lever les obstacles à l'innovation urbaine et favoriser le passage à l'échelle. L'accompagnement du Lab2051 est basé sur une expertise ciblée au service des composantes innovantes de chaque projet et sur une mise en réseau des acteurs publics, privés et des usagers à toutes les échelles du projet urbain. Dispositif apprenant, Le Lab2051 se déploie de manière à la fois agile et structurée, dans une posture "think tank" "do tank", en cheminant par les étapes suivantes :

- Identification des projets
- Lancement
- Cadrage
- Prototypage
- Déploiement

